NGAP Nomenclature Générale des Actes Professionnels

Les actes courants

Consultation de base	G(S)	31,40
Consultation enfant < 6 ans	G(S) + MEG	36,40
Bébé J 8 M9 M24 (Remplir le carnet de santé)*	COE	57
Enfant en risque d'obésité (3-12 ans, 2 fois / an)*/***	CSO	57
Consultation contraception prévention (1 seule fois avant 26 ans et anonymisable ⚥)***	CCP	57
Acte ponctuel de consultant (sur envoi explicite du MT)	APC	67,80

Les actes avec majoration

Acte coordonné (soins itératifs sur envoi MT)	G(S)+MCG	36,40
Suite d'hospitalisation pour pathologie chronique (1 fois dans le mois suivant la sortie)**	G(S)+MSH	59
Suite d'hospitalisation pour insuffisance cardiaque (1 fois dans les 2 mois suivant la sortie)**	G(S)+MIC	59
Consultation initiale d'information cancer ou patho.neurodégénérative ***	G(S)+MIS	61,40
Consultation initiale d'information VIH***	G(S)+PIV	61,40
Envoi en urgence au spécialiste (RDV sous 48h)*	G(S)+MUT	36,40
MT recevant en urgence son patient à la demande du centre de régulation*, **	G(S)+MRT	46,40
Remplissage complet du premier certificat médical du dossier de demande de droits MDPH***	MPH (converti en CCE)	72

Les actes de nuit et jours fériés non régulés (cabinet, actes urgents seulement)

20h à 24h et 6h à 8h (appel après 19h, acte après 20h)	G(S)+MN	66,40
0h à 6h	G(S)+MM	71,40
Dimanche et jours fériés	G(S)+F	50,46

L'électrocardiogramme

Electrocardiogramme au cabinet	G(S)+DEQP003	46,09

Les brûlures (nettoyage ou pansement)

Brûlure < 10 cm2 de surface	K9	17,28
Brûlure < 10 cm2 face ou mains	K9+½ K9	25,92
Brûlure < 10% de la surface du corps	K16	30,72
Brûlure < 10% de la surface du corps face ou mains	K16+½K16	46,08

Télémédecine

Téléconsultation standard	TCG	29,60
Téléconsultation médecin correspondant ou éloigné de la résidence habituelle (avec retour au MG traitant)	TCG+MCG	34,60

* 100% RO ** Médecin traitant uniquement *** Anonymisation logiciel et/ou feuille papier : MIS et PIV deviennent MTX, CSO et CSE deviennent CCX et MPH devient CCE nuit profonde (MM), dimanche et jours fériés (F). Pour la téléconsultation (TCG) les majorations MEG, MUT MRT sont applicables ainsi que les majorations nuit (N) nuit profonde (MM) dimanche et jours fériés (F)

BIEN RÉDIGER UNE FEUILLE DE SOINS PAPIER (NGAP+ CCAM)

Exemple de facturation d'un frottis

Attention, cet exemple est une exception à la règle de non cumul de G(s) ou V(s) avec un acte technique

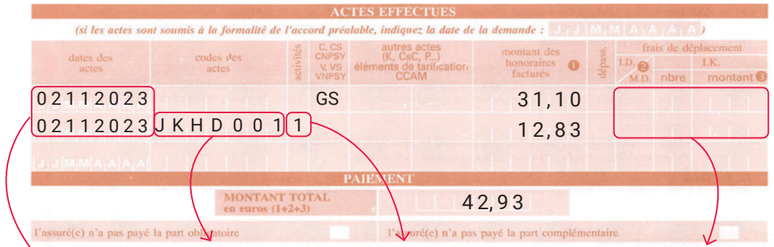

Une date par ligne — *Un code par ligne, sur 7 caractères* — *Activité 1 (vous êtes l'effecteur)* — *Frais de déplacement ID+/- IK*

LES RÈGLES CCAM

Chaque code CCAM doit être inscrit sur une ligne distincte.

G(S) et VG(S) ne sont pas cumulables avec un acte technique, sauf ECG, frottis ou biopsie cutanée.

Si plusieurs actes sont effectués en CCAM, le second est coté à 50 % et les suivants à 0.

La mention M après le code signale les actes pouvant bénéficier d'une majoration d'urgence. Indiquez M en colonne «Éléments de tarification CCAM»
La majoration M est applicable au cabinet et aussi pour les sutures à domicile.

Hors garde, le déplacement se cote ID 3,50 € **(*)** *(la MD ne se cote jamais avec un acte CCAM)* et les majorations nuit, dimanche... P, S ou F.

*** Martinique et Guadeloupe. 4,2 € en Guyane et Réunion**

ÊTRE ADHÉRENT(E) MG FRANCE, C'EST

ÊTRE MIEUX INFORMÉ(E)

- Des informations dédiées locales ou nationales
- Une association de gestion comptable
- Un service de télétransmission et de messagerie *(sur inscription)*.

POUVOIR S'EXPRIMER

- Vous participez aux débats du syndicat.
- Vous représentez MG France dans les instances locales ou nationales.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) ET PROTÉGÉ(E)

- Hotline dédiée.
- Soutien juridique individuel.

13 rue Fernand Léger 75 020 Paris - 01 43 13 13 13 - services@mg-france.fr - **www.mgfrance.org**

© beitue.fr - Adobe stock - 11/2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

MG FRANCE
Le syndicat des Médecins Généralistes

MG FORM
La formation en continu

COTATION PRATIQUE

DU SPÉCIALISTE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

PENSEZ-Y !

DROM - Novembre 2023
Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion

CCAM Classification commune des actes médicaux

Sutures et petite chirurgie

	Cotation	Tarif	Majoration applicable
Parage - suture plaie superficielle de la face < 3 cm	QAJA013 + M	59,17	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de la face de 3 à 10 cm	QAJA005 + M	103,56	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de la face > 10 cm	QAJA002 + M	112,32	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle < 3 cm	QZJA002 + M	53,17	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle de 3 à 10 cm	QZJA017 + M	80,19	P-S-F
Parage - suture plaie superficielle > 10 cm	QZJA015 + M	90,41	P-S-F
Incision ou excision d'un panaris superficiel	MJPA010	39,44	P-S-F
Excision d'une thrombose hémorroïdaire	EGFA007	64,58	P-S-F
Tamponnement nasal antérieur	GABD002 + M	55,43	P-S-F
Extraction uni ou bilatéral de bouchon épidermique du méat acoustique externe	CAGD002	30,93	
Extraction uni ou bilatéral de bouchon de cérumen du méat acoustique externe	CAGD001	19,83	

Infiltrations

Infiltration articulation membre supérieur	MZLB001	26,91	
Infiltration du nerf médian dans le canal carpien	AHLB006	30,36	
Infiltration articulation vertébrale postérieure	LHLB001	35,20	
Infiltration articulation membre inférieur	NZLB001	31,74	
Évacuation collection articulaire du membre inférieur	NZJB001	62,11	P-S-F

Gynécologie

Pose d'un DIU	JKLD001	39,55	
Changement d'un DIU	JKKD001	39,55	
Ablation ou changement d'implant sous cutané	QZGA002	43,05	
Frottis cervico-utérin	G(S) + JKHD001	47,60	

Dermatologie

Exérèse d'un naevus ou tumeur maligne < 5cm2	QZFA036 + FSD	70,86	P-S-F
Ablation d'un corps étranger superficiel peau (visage ou main)	QAGA003	48,93	P-S-F

Traumatologie

Contention orthopédique fracture clavicule	MADP001 + M	69,93	P-S-F
Réduction orthopédique luxation scapulo-humérale	MEEP002 + M	67,77	P-S-F
Réduction orthopédique pronation douloureuse coude	MFEP001	32,29	P-S-F
Contention souple d'une articulation membre sup.	MZMP001 + M	59,17	P-S-F
Attelle de posture ou mobilisation poignet et/ou main	MGMP001	46,24	P-S-F
Confection d'attelle posture ou mobilisation genou	NFMP002	49,00	P-S-F
Attelle de posture ou de mobilisation de la cheville	NGMP002	42,10	P-S-F
Contention souple du genou	NFMP001 + M	69,93	P-S-F
Contention souple cheville et/ou pied, ou semelle plâtrée	NGMP001 + M	48,41	P-S-F

Pneumologie

Spirométrie standard avec enregistrement	GLQP012	41,49	
Polygraphie respiratoire nocturne	GLQP007	150,30	

Neurologie

Évaluation de dépression par l'échelle de Hamilton (1 fois par an)	ALQP003	71,19	
Test d'évaluation d'un déficit cognitif	ALQP006	71,19	
Séance de rééducation de la fonction vestibulaire labirynthique	CERP002	49,97	

Détresse

Traitement de 1er recours nécessitant des actes techniques (perfusion, O2, réanimation) et une présence prolongée	YYYY010 + M	76,32	P-S-F

Majorations Urgences

Majoration : 20h à 24h	P	35	
Majoration : 0h à 8h	S	40	
Majoration : dimanche ou jour férié	F	19,06	
Majoration : urgence au cabinet	M	26,88	

AVEC MG FORM

Utilisez vos 21 heures de formation par an, indemnisées par le DPC

Retrouvez et réservez toutes nos formations qu'elles soient en présentiel, en distanciel, par journée, par demi-journée ou en soirée sur notre site **www.mgform.org**

Découvrez nos nouvelles formations (régulièrement renouvelées) comme celle sur « le syndrome des ovaires polykystiques » ou celle intitulée « dépister les troubles "dys" »… etc.

Faites autant de formations que vous le souhaitez. Avec le FAF-PM vous n'avez aucune limite.

Bénéficiez de nos formations même si vous êtes remplaçant(e) (vous cotisez à l'URSSAF)

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes interne, car nous vous réservons toujours quelques places dans nos formations.

Pour toute demande d'information :
01.43.13.13.22 / 25 ou secretariatmgform@mgform.org